

CEPPIM

CENTRE EXPERT DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DE
L'IAUTROGÉNIE MÉDICAMENTEUSE



Optimiser les prescriptions médicamenteuses
dans le parcours de soins et renforcer
l'apprentissage de pratiques professionnelles
ville-hôpital

Pour plus d'infos :



1

Repérage

Par les professionnels de santé hospitaliers et/ou ambulatoires (*pharmacien d'officine, médecin traitant ou spécialiste, infirmier à domicile...*)

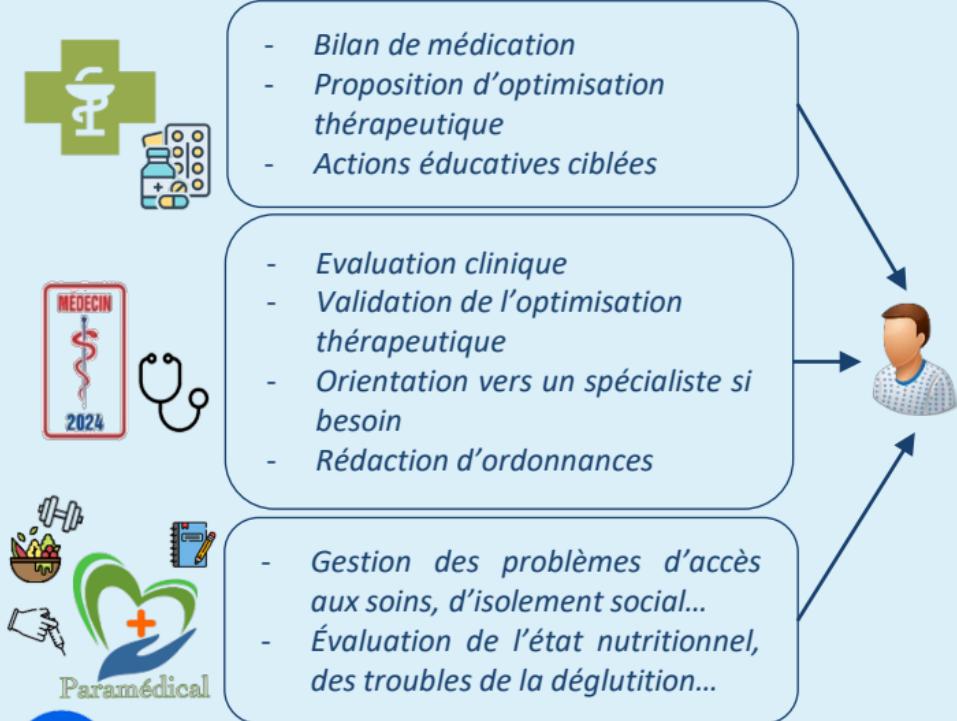
Qui est éligible ?

- **Polymédication** (> 5 médicaments)
- **Défaut d'adhésion thérapeutique**
- **Modifications thérapeutiques récentes**
- **Défauts de connaissances des traitements**
- **Traitements inadaptés aux caractéristiques du patient**
(clairance rénale, âge, poids ou autonomie...)
- **Manifestation d'effets indésirables**
- **Parcours de soins complexes, fragilités**

2

Parcours patient HDJ

Équipe constituée *a minima* de 3 intervenants incluant un médecin, un pharmacien hospitalier clinicien et un professionnel de santé paramédical (ex: infirmier, diététicien, psychologue, assistante sociale)



3

Bénéfices attendus

- Réduction de l'iatrogénie médicamenteuse
- Coopération interprofessionnelle ville-hôpital
 - ❖ Partenariat CEPPIM – Soins primaires
 - ❖ Soins primaires exclusifs
 - ❖ Orientation vers des programmes d'ETP
- Suivi patients